



Communiqué de presse

Zurich, le 5 décembre 2011

La R&D dans le secteur pharmaceutique garde le cap, malgré de forts vents contraires

Les principales entreprises pharmaceutiques s'efforcent actuellement d'améliorer leurs rendements de R&D face à la montée des coûts de développement, aux prévisions de stagnation de leurs revenus et à la persistance d'un niveau élevé d'abandons de lancement de produits à un stade de développement avancé. Il s'agit là des principaux résultats de l'édition 2011 de la revue annuelle de Deloitte, *Measuring the Return from Innovation*, menée en collaboration avec Thomson Reuters.

Julian Remnant, responsable du département conseil en R&D de Deloitte, précise : « S'il ne s'agit là que d'une prise de vue instantanée des défis auxquels le secteur est confronté sur le plan de la productivité, un certain nombre de succès existent néanmoins en arrière-plan. Parmi les 12 sociétés prises en compte dans notre analyse annuelle (à savoir les 12 plus grandes sociétés pharmaceutiques mondiales axées sur la recherche), près des deux tiers sont parvenues à dégager plus de bénéfices grâce à la commercialisation de produits que de pertes liées à des abandons de produits à un stade de développement avancé. Par ailleurs, toutes ont affiché une baisse des coûts non liés à la R&D, ce qui a permis d'accroître la marge opérationnelle et, par là même, de libérer de la trésorerie pour des réinvestissements en R&D. »

L'étude met l'accent cette année sur les rendements dynamiques afin de fournir une analyse sur l'évolution du taux de rentabilité interne (TRI) des sociétés étudiées, qui est passé de 11,8 % à 8,4 % entre 2010 et 2011. « Les rendements dynamiques permettent de mieux comprendre les évolutions de portefeuille et la gestion des coûts, bien que ceux-ci devraient être étudiés sur une période d'au moins quatre à cinq ans, période correspondant à la durée nécessaire pour amener un produit en phase finale de développement », explique Julian Remnant.

« Le recours à des stratégies plus innovantes au travers d'un renforcement de la collaboration interentreprises a déjà fait ses preuves. La loi du secret n'est plus aussi forte dans certains cas car de plus en plus d'intervenants du secteur constituent des alliances et des joint-ventures afin de mettre en commun les connaissances acquises sur un champ thérapeutique donné. En outre, ces sociétés s'efforcent d'entamer un rapprochement avec les investisseurs à un stade plus précoce du développement, afin de s'assurer que leurs investissements dans l'innovation soient directement ciblés sur des thérapies et des propositions qui soient attrayantes à leurs yeux. »

« Cela étant dit, la collaboration dans le domaine de la R&D a encore des progrès à faire. Par exemple, un partage des acquis scientifiques tirés des échecs du développement de molécules permettrait d'améliorer les taux de réussite et, en fin de compte, de réduire les coûts de développement de nouveaux médicaments. »

De la même manière, Julian Remnant anticipe un rapprochement de certaines organisations de R&D en vue de partager des compétences dans des secteurs non concurrentiels de la R&D, et ainsi de réduire certains coûts. « Les modèles de partage du développement des médicaments permettront d'éviter la duplication, de maximiser l'utilisation des compétences et de mettre en place des économies d'échelle au sein des fournisseurs de services. Nous observons déjà, chez certains leaders de la R&D, des ambitions plus élevées et la volonté de prendre l'initiative de ce type de collaboration interentreprises. »

La revue annuelle comprend également une simulation de retour sur investissement d'une société pharmaceutique type qui aide à fixer des priorités sur les évolutions nécessaires en matière de R&D. Notons que l'analyse montre que toutes les fonctions au sein de l'entreprise ont leur rôle à jouer pour aider la R&D à optimiser les investissements. La simulation de l'impact d'améliorations de la marge brute sur le TRI de la R&D, par exemple, montre que même de modestes efforts d'amélioration de l'efficacité dans le processus de fabrication auraient, à long terme, un fort impact sur les rendements de R&D.

Julian Remnant déclare également au sujet des enjeux économiques de la R&D du secteur pharmaceutique : « Nous devrions voir émerger, au sein des sociétés, des centres d'excellence qui rassembleront des capacités d'analyse, de simulation et de modélisation, une expertise de gestion financière et de portefeuille qui faciliteront les décisions prises en matière d'allocation de capital durant la phase de développement des médicaments ». L'adoption et la mise en œuvre efficace de ces capacités permettront aux leaders de la R&D de mieux plaider leur cause lorsqu'il s'agira d'attirer des investissements et donc de continuer à développer des médicaments pour le bien des patients et de la société.

Vous pouvez accéder à un résumé détaillé du rapport à l'adresse : www.deloitte.ch

Contact :

Robert Reppas
Responsable du secteur Santé et Sciences de la vie
rreppas@deloitte.ch
+41 58 279 9077

Karen Seifert
PR & Communications
kaseifert@deloitte.ch
+41 44 421 65 06

Note aux rédacteurs

Dans le présent communiqué de presse la désignation Deloitte fait référence à Deloitte SA, une filiale de Deloitte LLP, qui est la société britannique affiliée de Deloitte Touche Tohmatsu Limited ('DTTL'). DTTL est une « UK private company limited by guarantee » (une société à responsabilité limitée de droit britannique), dont les sociétés affiliées constituent des entités juridiques indépendantes et séparées. Pour une description détaillée de la structure juridique de DTTL et de ses sociétés affiliées, veuillez consulter le site www.deloitte.com/ch/about. Deloitte LLP et ses filiales font partie des leaders dans le domaine de l'audit, de la fiscalité, du conseil et des fusions-acquisitions avec plus de 12'000 collaborateurs de premier plan au Royaume-Uni et en Suisse. Reconnu comme employeur de choix grâce à ses programmes novateurs en matière de ressources humaines, Deloitte LLP recherche l'excellence pour ses clients et ses interlocuteurs. Deloitte SA est reconnue comme société d'audit agréée par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR) et par l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). L'information contenue dans le présent communiqué est correcte au moment de sa distribution à la presse. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site www.deloitte.ch.